

Orientation n°2-1 : Garantir une accessibilité renforcée aux services en tenant compte des évolutions socio-démographiques et de l'équilibre territorial

CRTE Garonne Quercy Gascogne 2021-2026

Ambition n°2	Consolider la cohésion et la solidarité territoriale
Orientation n°2-1	Garantir une accessibilité renforcée aux services en tenant compte des évolutions socio-démographiques et de l'équilibre territorial, pour : <ol style="list-style-type: none"> 1. Lutter contre la désertification médicale ; 2. Accompagner la jeunesse en matière d'éducation et de formation ; 3. Poursuivre le maillage du territoire en services et équipements.
Maîtres d'ouvrage concernés	<ul style="list-style-type: none"> • Collectivités territoriales et leurs groupements, établissements publics • Acteurs privés sollicitant le plan de relance ou un dispositif spécifique de l'Etat
Contexte général	<p>Avec 131 638 habitants en 2021 (population municipale- <i>Insee RP 2018</i>), le PETR rassemble 51% de la population du Tarn-et-Garonne. C'est un territoire attractif influencé par la métropole toulousaine, montalbanaise et agenaise présentant ainsi une dynamique démographique globalement favorable (+0,8%/an sur 2012- 2017) mais, les déséquilibres sont grands, entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entre les franges Sud et Est « périurbanisées » (densités de population plus élevées et dynamiques démographiques positives) - et les franges Nord et Sud-Ouest, plus enclavées et rurales, en situation de fragilité (évolution annuelle de la population atone ou négative, faible attractivité migratoire, difficultés à fixer la population ...). <p>Mais le territoire est confronté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à un vieillissement global de la population même si des différences infra-territoriales sont relevées avec une population plus jeune sur Grand Sud Tarn et Garonne et Terres des Confluences. - à des fragilités sociales importantes (taux médian de pauvreté de 17,6% supérieur au taux national de 13,1%, résultats scolaires en dessous des résultats de la Région), plus prégnantes dans les pôles urbains et notamment à Moissac avec 2 secteurs classés Quartiers Prioritaires de la Ville. <p>Si le PETR est globalement bien pourvu en termes d'équipements et de services de proximité, des difficultés d'accès aux services sont encore constatées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 habitant sur 3 est à plus de 30 minutes des communes pôles de services de la gamme intermédiaire et supérieure. - des territoires plus éloignés du fait d'un maillage plus lâche en polarité (<i>ex CC Lomagne Tarn-et-Garonnaise et Pays de Serres en Quercy</i>) et particulièrement exposés à la désertification médicale - difficultés pour accéder aux services du fait du vieillissement de la population et de difficultés sociales. <p>Malgré la réalisation de plusieurs maisons de santé, la densité médicale reste particulièrement fragile. Des carences sont aussi relevées pour les structures seniors.</p> <p>Le déploiement en cours des Maisons France Services et d'initiatives complémentaires pour aller à la rencontre des publics isolés (Bus France</p>

	<p>Services ...) permet d'améliorer les attentes locales. De même, l'accès au numérique pour tous doit également être renforcé et accompagné pour les publics non équipés ou éloignés des nouveaux outils.</p> <p>Inversement, dans les territoires plus dynamiques (<i>cf. CC Grand Sud Tarn et Garonne et CC Terres des Confluences</i>), l'essor démographique est beaucoup plus important et rapide que l'évolution des services, induisant des risques de tension ou d'inadéquation par rapport aux besoins.</p> <p>Garantir une accessibilité équilibrée aux services et équipements pour tous, reste un défi majeur de cohésion territoriale et d'attractivité pour ce territoire rural.</p> <p>Le maintien des services de proximité, l'adaptation et le développement de nouveaux services en lien avec les évolutions sociodémographiques de chaque territoire est indispensable pour tenir compte spécifiquement des accroissements de population (enfance et jeunesse) et de son vieillissement.</p>
<p>Objectifs poursuivis</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir et améliorer les capacités de prise en charge sanitaires et médico-sociales pour lutter ou anticiper la désertification médicale • Accompagner la jeunesse dans son parcours de formation et d'insertion professionnelle • Contribuer à la structuration d'une offre de services et d'équipement pour tous, notamment dans les zones rurales isolées ou les zones en croissance démographique forte • Soutenir les actions contribuant à renforcer l'accès aux services et l'accès aux usages numériques pour tous
<p>Type et description des opérations</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etude, diagnostic, schémas pour une mise en adéquation de l'offre, de la demande, ou de la mutualisation en matière des services aux publics • Création ou rénovation des équipements et services structurants pour la santé : <ul style="list-style-type: none"> - Maisons de Santé Pluriprofessionnelles, Centres de santé et investissements matériels pour une organisation collective de professionnels de la santé, investissements des collectivités pour accueil d'un médecin ou infirmière (en lien avec l'AMI de la Région et futur GIP) - Création de places d'hébergement pour les internes, remplaçants, stagiaires - Services de télémédecine ou d'itinérance médicale • Création et rénovation des services et équipements structurants pour les publics spécifiques avec poursuite des actions de mise en accessibilité-rénovation énergétique : <ul style="list-style-type: none"> - Petite enfance/enfance : équipements pour l'accueil et la garde des enfants (maison de l'enfance, crèches), lieux d'accueil pour les assistantes maternelles, équipements scolaires et péri-scolaires ... - Jeunesse : création de structures et filières de formation, accueil et équipements pour activités extrascolaires, développement de nouvelles activités ... - Personnes âgées, handicapées ou nécessitant une prise en charge médico-sociale : création/modernisation des lieux d'accueil et d'hébergement (notamment dans le cadre du Ségur Santé), structures pour la prévention, la formation ou de répit pour les aidants ...

	<ul style="list-style-type: none"> • Création et rénovation des autres services et équipements publics avec poursuite des actions de mise en accessibilité/rénovation énergétique : <ul style="list-style-type: none"> - Maisons France Services ou développement de l'accueil des services existants - Mairies, sièges des intercommunalités et leurs locaux techniques • Développement des services publics itinérants en milieu rural ou de services de mobilité pour accéder aux services • Actions pour le développement des usages numériques au service de tous et la modernisation des équipements des services publics
Niveau de contribution aux ambitions du CRTE	<p>Le CRTE porte des ambitions fortes sur la transition écologique, le développement économique à travers le plan de Relance et la cohésion territoriale avec une approche transversale de l'ensemble des politiques publiques (culture, sport, santé, éducation, économie, habitat, commerce, agriculture...).</p> <p>Les études, actions ou projets qui obtiendront des financements de l'Etat dans le cadre du CRTE devront ainsi participer à ces ambitions en cherchant à répondre aux critères suivants : la sobriété, la résilience et l'inclusivité.</p>
Types de partenaires potentiellement mobilisables	<p>Financiers : Etat et ses opérateurs, Europe, Région, Département, Communautés de communes, La Poste, Caisses de retraite</p> <p>Techniques : services Etat (ARS, DDCSPP, CAF, EPF...), services Département (action sociale, solidarité), services Région (GIP santé, Formation), partenaires services publics (Poste, Pôle emploi, Trésor public, MSA, Caisses de retraite...), Tarn & Garonne Conseils Collectivités, Tarn & Garonne Numérique, CAUE, PETR Garonne Quercy Gascogne</p>
Calendrier prévisionnel de mise en œuvre	Sur l'ensemble de la période 2021-2026
<p>Type de projets recensés sur la période sous réserve de validation du Comité de pilotage du CRTE :</p> <p style="text-align: center;">1. Lutter contre la désertification médicale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modernisation de services ou équipements en lien avec la santé (études, acquisitions, travaux, équipements selon critères dispositifs Etat) : <ul style="list-style-type: none"> . Création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire intercommunale à Moissac ; . Création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire à Auvillar ; . Acquisition d'un défibrillateur à Bouloc ; . Pôle santé à Lauzerte ; . Déploiement d'un service expérimental de télémédecine infirmier/médecin à l'échelle départementale en lien avec l'ARS et le conseil de l'ordre des médecins (CD82) ; . Rénovation de maisons de retraites et EHPAD du territoire dans le cadre du Ségur Santé. <p style="text-align: center;">2. Accompagner la jeunesse en matière d'éducation et de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création ou modernisation de services ou équipements (études, acquisitions, travaux, équipements selon critères dispositifs Etat) : <p><u>ENFANCE & JEUNESSE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Création de Pôles enfance ; à Castelsarrasin ; Pôle Petite Enfance (EAJE, RAM, LAEP) pour la CC LTG à Beaumont de Lomagne (acquisition du foncier) ; . Extension et/ou réhabilitation des écoles : Pommevic ; Moissac (Firmin Bouisset), Sauveterre, Bouloc, Lizac, Cazes-Mondenard, Boudou, Durfort-Lacapelette ; . Restauration scolaire : Construction et/ou extension restaurants scolaires à Meauzac (tranche 1), Cazes-Mondenard, Castelsarrasin, Castelmayran ; Equipement et achats matériels pour la restauration à Meauzac, Barry d'Islemade ; 	

- . Création d'une salle de motricité à Cazes-Mondenard ;
- . Périscolaire : construction de locaux périscolaires à Golfech ; nouveaux bâtiments pour un Centre de Loisir Sans Hébergement (CLSH) à Montech ;
- . Enseignement secondaire et locaux annexes (CD) : extension du collège de Montech, de Lafrançaise, de Labastide St Pierre, réhabilitation gymnase de Lauzerte, construction gymnase de Verdun ;

FORMATION

- . Création d'un centre de formation spécialisé aux métiers du territoire sur la future ZA Aéroville à Labastide St Pierre (CCGSTG -Territoire Industrie) ;
- . Soutien au développement de nouvelles filières de formation en lien avec le centre de formation communautaire des métiers du nucléaire et de l'énergie et le lycée professionnel sur la CC2R.

3. Poursuivre le maillage du territoire en services et équipements

- **Création ou modernisation de services ou équipements publics** (études, acquisitions, travaux, équipements selon critères dispositifs Etat) :

ACCES AUX SERVICES PUBLICS

- . Maison municipale et France Services quartier Sarlac à Moissac (QPV) ;
- . Création d'une Maison France Services : à Montech, à Beaumont de Lomagne ;
- . Création d'une France Services itinérante départementale (CD) ;

MAIRIES, EPCI et LOCAUX TECHNIQUES

- . Création de la maison de l'intercommunalité pour la CC TDC à Castelsarrasin ;
- . Rénovation de la maison de l'intercommunalité pour la CC CPPL à Lafrançaise ;
- . Création de nouvelles mairies à Lachapelle, Piquecos ;
- . Rénovation des mairies de Gasques, Sauveterre, Brassac, Gramont, Montain, Lavit de Lomagne, St Amans de Pellagal, Lamagistère ;
- . Mise en accessibilité des bâtiments communaux : à Verdun/Garonne, Asques, Castelsarrasin ;
- . Création ou extensions d'ateliers municipaux à Barry d'Islemade, St Nicolas de la Grave, Labastide du Temple, Touffailles, Garies, Beaumont de Lomagne, Cazes-Mondenard, Castelsagrat, Sistels, Dieupentale (pôle environnement) ;
- . Aménagement d'équipements et espaces publics mutualisés à Piquecos ;

- **Opérations permettant d'accélérer la transformation numérique** (études, équipements selon critères dispositifs Etat) :

- . Acquisitions de matériel informatique à Lauzerte, Garganvillar (projet Label « école numérique ») ;
- . Dématérialisation et centralisation des services et démarches administratives au sein d'un portail citoyen unique, de façon sécurisée sur la CC GSTG ;
- . Socle numérique pour les écoles élémentaires de Castelsarrasin.

Indicateurs d'évaluation proposés

- Nombre de projets réalisés
- Nombre de pôles de santé et de MSP créés
- Nombre de structures d'accueil publics spécifiques (enfance, jeunesse, personnes âgées...) créés et nombre de places supplémentaires créées
- Nombre de pôles de services et services itinérants créés
- Nombre d'équipements numériques réalisés ou financés